

Le précédent orateur a déclaré que des réductions d'impôt aideraient aussi l'industrie. Là n'est pas le problème. Le problème est que presque tous les terrains du Nord de l'Ontario et je crois qu'il en est de même pour le Québec ont été concédés et reconcédés. Au cours des ans, une partie a été vendue pour acquitter les taxes. Il y a eu un nombre de transactions. Mais ces dernières années, tous les terrains de quelque valeur ont été acquis par les grandes sociétés minières qui ont acheté toutes les concessions enregistrées et qui attendent. Je crois qu'elles continueront à attendre pendant longtemps encore. Le pire cas est celui de Little Long lac, où on s'est installé puis fermé la mine, liquidé les fonds et parti ailleurs. Un autre exemple guère plus reluisant est celui de Noranda qui a des droits sur de très larges étendues de terrain presque à perpétuité parce que la province d'Ontario est incapable de décider une fois pour toutes de rendre ce terrain disponible.

• (1620)

Le député a parlé d'apporter de l'aide aux prospecteurs et je suis bien d'accord. Le ministre a mentionné l'aide accordée aux sociétés. Ces renseignements se trouvent dans les dossiers des sociétés et du gouvernement aussi, de telle façon que la plupart des prospecteurs que je connais seront incapables d'en tirer profit surtout lorsqu'il s'agit d'utiliser des appareils modernes pour détecter les minéraux.

Il est étonnant que la plupart des gisements d'or de l'Ontario aient été connus dès le début de l'industrie de l'extraction de l'or dans cette province. On a découvert très peu de gisements qui n'aient été signalés sur des cartes publiées depuis 40 ou 50 ans par le ministère des Mines. A ma connaissance, aucune mine d'or n'a été exploitée sans qu'on ait été au courant de la présence de ce métal dans la région en cause.

Le ministre ne dirige pas depuis très longtemps ce ministère qui a éprouvé beaucoup de difficulté à justifier ses dépenses. Il s'agit d'un don pur et simple à l'industrie sans rapport avec les salaires dans la région, qui a toujours été, du moins jusqu'au dernier amendement, sans rapport avec les collectivités—il n'avait rien à voir avec l'intérêt national. Il s'agissait d'une subvention que l'on versait aux propriétaires de mines pour les aider à décider s'ils allaient poursuivre ou abandonner leur exploitation.

J'admets sans peine que la situation a changé. Même le peu d'or que nous possédons peut rapporter à la population du Canada le double ou le triple des frais qu'elle a supportés—certainement le double. Voilà une somme rondelette, à toutes fins utiles. Le député qui m'a précédé a évoqué la possibilité d'un profit d'un milliard de dollars pour un investissement de 300 millions, ce que est très bien et cela peut même augmenter si nous gardons cet or.

Je signale au ministre que, même si nous sommes en faveur de la chose, il nous reste fort à faire quant au comité dont il a parlé et qui devrait réunir des représentants des localités, de trois ou quatre directions du gouvernement, ainsi que des gouvernements ontarien et québécois afin, notamment, de trouver d'autres industries à établir dans cette région. A mon avis, monsieur l'Orateur, les subventions accordées à ces industries secondaires sont plus que justifiées. Le boom actuel à Timmins vient de l'activité qu'a créée la découverte de gisements de

Aide aux mines d'or

cuivre et de zinc dans la région, et elle est accentuée du fait des industries secondaires de transformation des ressources brutes. En fin de compte, j'estime que ce stimulant se communiquera à d'autres industries.

Monsieur l'Orateur, les membres du comité initial qui a présenté au ministre à l'époque des rapports émanant des collectivités où l'on exploite des mines d'or, savaient bien qu'il fallait cette aide momentanément, mais qu'elle n'aurait pas d'utilité pour l'avenir. A certains points de vue, je regrette la montée du prix de l'or sur le marché international où la plupart des mines écoulent leur produit, car de ce fait un secteur de l'économie, l'industrie minière, a été dispensé de prendre, de concert avec les dirigeants locaux et les gouvernements provinciaux et fédéral l'initiative de chercher des industries de remplacement.

Dans ma propre région, j'ai eu le plaisir l'autre jour, de visiter une petite usine qui n'a rien à voir avec l'exploitation de mines d'or. Une subvention de \$250,000 lui a été accordée par le ministère de l'Expansion économique régionale pour créer 42 emplois. Jusqu'ici, ne s'étant pas encore conformée aux critères, l'usine n'a pas touché les fonds, mais elle a créé 20 emplois. Il faut, pour avoir droit à la subvention, que la production ait marché à plein rendement pendant 30 jours, et à cause de la diversification les 30 jours n'ont pas été atteints. Grâce à l'impulsion ainsi donnée et à l'aide reçue, l'usine a pu réaliser une nouvelle industrie et de nouveaux produits. Le président de la société m'a fait savoir que la première année d'exploitation se soldait déjà par un bénéfice assez raisonnable, bien que la toute subvention promise ne leur ait pas encore été versée. La société non seulement réalise un bénéfice direct, mais elle rapporte aussi les impôts que paient tous les employés. Vingt employés achètent des articles dans cette collectivité.

Pour ce qui est de l'âge des mineurs dans l'industrie de l'or, la situation n'a pas changé. Deux années et demie se sont écoulées et ces gens ont deux ans et demi de plus. Il n'est guère facile d'intéresser de nouveaux mineurs dans cette industrie car la production dans bien des mines est limitée. Une des deux mines de la région de Kirkland a fermé l'année dernière et il y a eu un déclin dans les autres villes minières, j'en suis sûr. Le nombre des entreprises minières a baissé de 28 à 21 en une année.

Je propose, monsieur l'Orateur, que le comité étudie à sa prochaine réunion la question de rembourser ou du moins de réinvestir les revenus que le gouvernement réalise maintenant avec les fonds qu'il détient. Si celui-ci n'y trouve pas d'avantages, peut-être pourrait-il faire une nouvelle subvention dans les centres miniers du Nord. On en arriverait à peu près au même résultat, je pense—c'est-à-dire un plus grand bénéfice.

Quelques-uns de nos problèmes dans le nord de l'Ontario sont les problèmes du gouvernement de l'Ontario. On me dit qu'au Québec la situation s'est améliorée un peu à cet égard. Dans ma région du nord de l'Ontario, nous aimerions rouvrir bien des petites mines. Depuis des années, la ville de Cobalt exploite à partir de deux ou trois régimes miniers différents. Une grande société y est venue et a joué à la bourse; d'autres l'ont suivie et ont fait l'exploitation. Toutefois, la plupart des opérations minières se sont faites en vertu de baux: les sociétés exploitent sous terre, elles font faire le broyage à forfait et emploient huit ou dix hommes. A mon avis, monsieur l'Orateur, cela pourrait se faire dans l'industrie de l'or.